



EURONEXT

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONTACT – Media :

Amsterdam +31.20.550.4488
Lisbonne +351.217.900.029

Bruxelles +32.2.509.1392
Paris +33.1.49.27.11.33

CONTACT – Relations Investisseurs :

+33.1.49.27.12.68

EURONEXT INTÈGRE LE SBF 120

Paris – le 4 décembre 2014 – Euronext, principal opérateur de la zone euro, a le plaisir d’annoncer son entrée dans les indices SFB 120 et CAC® Mid 60. Après la révision trimestrielle des indices d’Euronext Paris intervenue le 4 décembre 2014, le Conseil scientifique des indices d’Euronext Paris¹, institution indépendante d’Euronext, a pris la décision d’inclure Euronext dans les principaux indices de la bourse de Paris : le SBF 120, composé des 120 plus grandes valeurs cotées sur Euronext Paris; et le CAC® Mid 60, l’indice des moyennes capitalisations, qui représente les 60 plus grandes valeurs françaises.

Cette décision prendra effet à l’ouverture de la séance du lundi 22 décembre.

Notes aux rédactions :

1 Le Conseil scientifique des indices gère les échantillons composant les indices et teste leur fiabilité et leur représentativité. Il apporte une triple garantie d’expertise, d’indépendance et de transparence.

Le Conseil est indépendant d’Euronext afin de garantir qu’il peut agir à tout moment dans l’intérêt des marchés et des investisseurs.

Le Conseil se réunit au moins quatre fois par an. Ses décisions relatives à l’ajustement de la composition des indices sont annoncées dans des communiqués de presse publiés immédiatement après chaque réunion du Conseil et prennent effet au plus tôt deux semaines après.

À propos d’Euronext

Euronext est le principal opérateur de la zone Euro avec plus de 1 300 émetteurs représentant une capitalisation boursière totale de 2 600 milliards d’euros, dont plus de 20 valeurs phares composant l’indice de référence EURO STOXX 50® et une clientèle nationale et internationale solide et diversifiée.

Euronext gère des marchés au comptant et dérivés réglementés et transparents. Son offre recouvre des produits variés tels que les actions, les ETFs (Exchange Traded Funds), les warrants et certificats, les obligations, les dérivés sur actions, les dérivés sur matières premières et les indices. Euronext met également à profit son expertise en fournissant des solutions technologiques et des services administrés à des tiers. Euronext comprend ses marchés réglementés, Alternext, son Marché libre ; et dispose d’EnterNext, sa filiale dédiée au financement des PME-ETI par les marchés de capitaux.

Avertissement

Ce communiqué de presse est fourni à titre d’information uniquement et ne constitue pas une recommandation d’investissement. Bien que tout le soin nécessaire ait été apporté à sa rédaction, il est fourni « en l’état », sans aucune garantie de sorte qu’Euronext ne peut être tenue responsable de l’utilisation directe ou indirecte des informations y contenues. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans ce communiqué de presse ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d’obligations à la charge d’Euronext. La création de droits et d’obligations afférents à des instruments financiers qui sont négociés sur les marchés organisés par les filiales d’Euronext ne peut résulter que des seules règles de l’opérateur de marché concerné. Tous les droits de propriété et intérêts dans ou liés au présent communiqué sont la propriété entière et exclusive d’Euronext.

Les informations contenues dans le présent communiqué de presse ne valent qu’au jour de sa publication. Euronext désigne Euronext N.V. et ses affiliés. Pour toute information concernant les marques et droits de propriété intellectuelle d’Euronext, merci de vous référer au site Internet suivant <https://www.euronext.com/terms-use>

© 2014, Euronext N.V. – Tous droits réservés.